

INNOVATION EUROPÉENNE : INSTALLATION DE FORÊTS DE RÉFÉRENCE

La création d'un réseau transfrontalier de forêts de référence suivi par placettes permanentes permettra d'illustrer de manière précise les forêts gérées selon les principes de la SMCC ainsi que leur évolution à venir. La collecte de données de terrain selon un protocole commun est essentielle pour pouvoir présenter des indicateurs similaires entre les forêts. Ainsi, une journée commune de mesures de placettes permanentes a été réalisée entre les partenaires Forêt.Nature, ProSilva France et AgroParisTech, dans le Grand Bois de Vielsalm (Belgique). Les échanges techniques sur l'installation de placettes (localisation, mesures dendrométriques, mesures de la régénération et de la biodiversité) ont permis d'étayer le protocole. Il ne reste plus qu'à finaliser ce réseau de plus de 400 placettes en 2022 !



Interreg 
EUROPEAN UNION
Grande Région | Großregion
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung

FORÊT
• NATURE

AgroParisTech
NATURAL SCIENCES & INNOVATION FOR FOREST & ENVIRONMENT
AGRO-SCIENCE OF TECHNOLOGY FOR AGRICULTURE AND ENVIRONMENTAL SCIENCES

LIÈGE université
Gembloux
Agro-Bio Tech

UCLouvain
Earth and Life Institute


SRFB • KBBM



Wallonie
environnement
SPW

Landesforsten
Rheinland-Pfalz



SaarForst
Landesforst

SAARLAND

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de la nature et des forêts

Office National des Forêts

CNPF
Centre National
de la Forêt
SARLAD EST